



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	36 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 20 mars 2019

Date d'affichage : 20 mars 2019

SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit du mois de mars, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Effiat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Roland GANSOINAT (suppléant de Pascal ROUGIER), Fabien GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT
David MOURNET a donné pouvoir à Yves RAILLIERE

Absents représentés :

Josette BREYSSE, Jean-Claude PAPUT, Pascal ROUGIER, Éric GOLD

Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Fabien GASTON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2019-33 : ADHESION A DIVERS ORGANISMES - APPEL A COTISATION 2019

Rapporteur : Christian DESSAPTLAROSE

Monsieur le Président présente le tableau des appels à cotisation pour l'année 2019.

Associations ou agences	Cotisations 2019
ADIL	2 089,00 €
Adhume	23 193,00 €
CRAIG	2 149,40 €
Mission locale Riom Limagne Combrailles	19 311,00 €
Mission locale Bassin Thiernois	7 179,27 €
ADIT	3 600,00 €
AGSGV	1 289,64 €
C.A.U.E.	2 149,40 €
A.M.F.	1 008,27 €
A.D.C.F.	2 245,64 €
Initiative Riom Combrailles	4 728,68 €
Club Entreprises et territoires	180,00 €
CNAS	11 178,00 €
Macéo	1 000,00 €
Aradel	200,00 €
Auvergne Rhône Alpes Entreprises	100,00 €
AVICCA	1 400,00 €
Cap rural	500,00 €
Total	83 501,30 €

Organismes de regroupement	Cotisation 2019
Métropole Clermont Vichy Auvergne	12 000, 00 €
Office de tourisme intercommunal Terra Volcana (EPIC)	80 000,00 €
Pays de Vichy-Auvergne	9 428,00 €
SIAD Puy-Guillaume	28 088,00 €
SIAD Lezoux	14 500,00 €
Total	144 016,00 €

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des votes exprimés (36 votes exprimés - 1 abstention) :

- de valider les cotisations pour l'année 2019 énoncées ci-dessus,
- d'inscrire au budget 2019 les sommes nécessaires au paiement des cotisations,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 04 avril 2019

Le Président,

